



Arrondissement de Pontarlier  
Canton de Valdahon

## CCAS de Valdahon

Date de convocation :  
14 mars 2023

### OBJET

BUDGET CCAS :  
AFFECTATION DE  
RESULTAT DE L'EXERCICE  
2023

Nombre de membres  
en exercice : 15  
présents : 9  
votants : 10

### DECISION

Pour : 9  
Contre : 0  
Abstention : 1

Date d'affichage : 28/03/2024

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration

N° 24.16

Séance du 27 mars 2024

**Président de séance** : Mme Sylvie LE HIR, Présidente du CCAS

Etaient présents : Mme LE HIR, M ARNAL, Mme BRECHEMIER, M. CASALE, Mme FERNIOT, M KURT, M ANDREZ, Mme LIME VIEILLE, Mme BRACHOTTE

Etaient absents : Mme GUILLEUX, M DUMONT, M MANZONI Mme CHABRIER, Mme POURET, M LAPOIRE

Secrétaire de séance : Salih KURT

Procurations de vote : Mme POURET / Mme BRECHEMIER

L'examen du compte administratif 2023 a permis d'arrêter les comptes de l'exercice et de déterminer :

- le résultat de la section de fonctionnement ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement ;

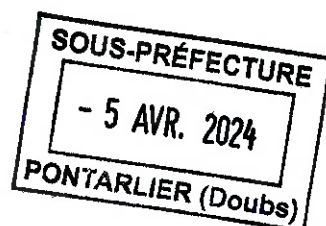
Au vu des résultats du compte administratif 2023 du budget du CCAS, la section d'investissement ne présente pas de besoin de financement (*solde d'exécution excédentaire de 3 201.78 €*)

Par ailleurs, le conseil d'administration est amené à constater un résultat excédentaire en section de fonctionnement de 53 985.65 € qu'il convient de reprendre au budget 2024.  
de financement (solde d'exécution prévisionnel de 7 551.63 €).

Aussi le Conseil d'Administration décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit (cf au verso) :

Fait et délibéré en séance  
Pour extrait conforme

La Présidente du CCAS  
Sylvie LE HIR



25578  
Code INSEE

CCAS  
CCAS VALDAHON - 75195

2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, le Conseil d'administration décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 9  
Nombre de membres exprimés : 10  
VOTES :  
Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 1

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A. Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	15 894,44
<b>B. Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	38 091,21
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser ) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	53 985,65
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<b>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</b> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	3 201,78
<b>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</b> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-233,88
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	0,00
<b>AFFECTATION = C. = G. + H.</b>	53 985,65
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	53 985,65
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

(1) Origine emprunt 0,00, subvention 0,00 ou autofinancement 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par le Présidente, Sylvie LE HIR, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le et de la publication le

A Valdahon, le 27/03/2024

